Lévis: les actifs du controversé chenil La Poursuite vendus à deux entrepreneurs

L'entreprise Passion Husky reçoit 525 000$ en financement public pour prendre la relève



Tallulah Pagouapé, vice-présidente de Passion Husky, Nicolas Audet, directeur de comptes chez Investissement Québec, et Vincent Boisvert, directeur régional principal pour l'Est du Québec chez Investissement Québec. PHOTO FOURNIE PAR INVESTISSEMENT QUÉBEC

PARTAGE

DOMINIQUE LELIÈVRE
Mardi, 11 février 2025 15:48
MISE À JOUR Mardi, 11 février 2025 15:48

**Des entrepreneurs de Chaudière-Appalaches se portent acquéreurs des actifs de l'ancien chenil controversé La Poursuite, à Lévis. Les activités de traîneaux à chiens se poursuivront sous la houlette d'une nouvelle entreprise distincte, Passion Husky, qui mise [illegible] pour leur permettre d'acquérir les actifs de Chenil la Poursuite inc. et de relancer l'entreprise en fondant Passion Husky, une entreprise spécialisée dans les activités canines attelées».

La Ville de Lévis, de son côté, accorde le montant de 81 000$.

Avec ce financement, les repreneurs pourront maintenir les activités de traîneaux à chiens tout en développant un centre multiactivité dédié au chien nordique, lit-on.

Engagement

«Le soutien apporté par Investissement Québec, le ministère du Tourisme et la Ville de Lévis témoigne de leur confiance en nos capacités entrepreneuriales, mais aussi en notre éthique et notre engagement envers le bien-être de la meute dont nous avons la responsabilité», a déclaré Tallulah Pagouapé, vice-présidente de Passion Husky.

«Notre ambition est de créer une structure exemplaire en la matière qui contribue à l'image positive du domaine et l'attractivité de la région», poursuit-elle.

Passion Husky aspire ni plus ni moins à «devenir une référence dans le domaine du chien nordique», selon le communiqué.

«La nouvelle approche de Passion Husky, axée sur le respect des chiens, reflète notre engagement envers le développement durable, l'entrepreneuriat local et le bien-être animal», a soutenu le maire Gilles Lehouillier.

Changement de cap

C'est donc un changement de cap qui s'opère sur ce site qui accueillait autrefois le chenil La Poursuite. Rappelons que ce dernier avait été éclaboussé en 2022 par des allégations de mauvais traitements à l'égard des chiens.

D'anciens employés et membres de l'entourage du chenil, interrogés par *Le Journal*, avaient alors fait état de chiens infestés de parasites, d'un environnement insalubre ou encore du manque de suivis vétérinaires. Un des propriétaires à ce moment avait nié fermement les allégations.

Une visite du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) avait ensuite mené à la saisie de 19 chiens.

Puis, l'année dernière, Chenil la Poursuite inc. a reçu deux amendes totalisant 15 000$ pour des infractions remontant à 2022 et à 2023.

Le MAPAQ reprochait à l'exploitant qui était en activité à l'époque de ne pas s'être assuré que le bien-être ou la sécurité d'un animal ne pourrait être compromis.

Cet exploitant a cessé ses opérations depuis les infractions, indique le ministère sur son site web.